

LA RECHERCHE

Direction scientifique Yves Schwartz

*

I- Recherche et démarche ergologique

Si pour la démarche ergologique l'élaboration de connaissances sur l'activité humaine suppose le fonctionnement de « Dispositifs dynamiques à trois pôles », c'est-à-dire associant des partenaires travaillant plutôt sur les concepts dans leur généralité et des partenaires davantage engagés dans les urgences de l'activité industrielle, l'activité de recherche ne peut alors être isolée des autres activités développées dans le Département. D'un certain point de vue, qui peut s'écarter sensiblement des définitions les plus en usage dans l'Université, dès lors que le dispositif pluridisciplinaire et pluriprofessionnel est activé, quels que soient les lieux, temps et circonstances, le propos du Département est d'y poursuivre, même de manière très variée, ce travail intellectuel visant à approfondir le concept d'activité et à en tirer toutes les implications épistémologiques, scientifiques et opérationnelles. Ainsi, le temps des enseignements (DESS puis désormais Master), des diplômes d'université, des formations demandées dans le cadre de la formation continue, des stages en entreprises, des interventions, des événements publics, des échanges avec le réseau des interlocuteurs de l'ergologie... participent à des degrés divers de cette activité de recherche au sens large. On peut néanmoins, de façon partiellement arbitraire, isoler des moments plus spécifiquement dédiés à l'approfondissement de connaissances nouvelles sur l'activité au sens ergologique.

II- Recherches sur contrats (cf. liste ci-après)

Les recherches sur contrats, depuis l'origine de la démarche, ont joué un rôle important de formation collective, d'apprentissage, par les membres de l'équipe, de l'approche des situations réelles, des problématiques de la négociation sociale, des rapports entre meilleure compréhension des situations et perspectives de transformation de celles-ci. Elles fécondent de manière durable les contenus et les concepts proposés dans les enseignements. Elles ont permis de nouer des coopérations durables avec des partenaires extérieurs à l'université.

Dans la majorité des cas, conformément aux principes d'une recherche sur l'activité, le thème, le point d'application de ces contrats ou conventions signés aussi bien avec les Ministères ou le CNRS (appels d'offre), qu'avec des institutions privées ou associatives, ont été débattus avec des partenaires issus des situations à étudier, et ayant coopéré avec l'équipe de chercheurs dans le cadre des enseignements ; chaque fois que cela a été possible, ces partenaires ont été intégrés dans l'équipe de recherche : ensemble de dispositions conçues

comme un gage de pertinence, de réception confiante des chercheurs de l'équipe dans le milieu considéré et éventuellement de retombées espérées dans celui-ci. Il reste que cette forme de recherche a l'inconvénient de se limiter dans le temps, de se clore par un « rapport » dont l'utilisation par les financeurs est très variable et surtout de ne pas faire retour, dans la majorité, des cas vers les personnes qui se sont engagées avec les chercheurs pour travailler sur leur activité. C'est pour cette raison que le Département ne donne aujourd'hui aucune priorité à cette forme de recherche collective, même s'il pense nécessaire de continuer à la pratiquer pour les raisons de fond indiquées ci-dessus.

En fonction de ces considérations, dans le cadre des collaborations avec la Direction de l'Agence Nationale pour l'Emploi comme avec l'Institut National de Recherche sur la Sécurité (INRS), des conventions importantes ont été signées qui modifient le régime de production de Rapports, en essayant d'instaurer de nouvelles formes de relations productives avec les agents de l'ANPE dans leur diversité comme avec différentes catégories de préventeurs (par l'intermédiaire de ce qu'on appelle des "Groupes de Rencontres du travail"). Voir à ce sujet les "coopérations professionnelles".

III- Doctorats et parcours individuels de recherche

Dans le cadre d'élaboration collective qui est le sien, le Département d'Ergologie favorise les trajectoires individuelles de recherche : les thèses, la réception des doctorants étrangers dont une part importante de doctorants brésiliens (cf « Dimensions internationales ») qui y séjournent pour une durée variable (de 6 mois à un an) pour approfondir leur sujet, après accord entre leur directeur de recherche et un professeur du Département.

Le Département s'efforce de faire profiter ces doctorants de son fonctionnement et de son réseau pluridisciplinaire et pluriprofessionnel. Un séminaire doctoral se réunit 4 à 5 fois par trimestre, pour permettre la mise en discussion régulière de ces recherches par les enseignants, les différents docteurs associés au Département, et par les autres doctorants.

Il n'y a pas à l'heure actuelle de thèse en ergologie, même si avec l'habilitation du parcours recherche du master (2004), il existe désormais l'équivalent d'un DEA d'ergologie. Mais il est parfaitement possible de poursuivre sa formation dans sa discipline d'origine, avec une orientation sur les problèmes scientifiques posés par le point de vue ergologique. Les directeurs de recherche peuvent être ceux du Département, eux-mêmes compétents dans leur discipline d'origine ou des professeurs ou habilités au sein du réseau coopératif existant (Philosophie, économie, sociologie, sciences de l'éducation, sciences du langage,

Psychologie). On constate une croissance régulière de telles inscriptions en thèse.

Le Département accueille également des collègues étrangers en post-doctorat (3 depuis 2002) ; ces collègues sont intégrés au Département, aux activités duquel ils contribuent activement, s'ils le souhaitent.

IV- Manifestations publiques

Selon des modalités variables, fonction des vicissitudes changeantes de la conjoncture universitaire, selon les années, il est organisé depuis quinze ans un séminaire public. 6 séances ont eu lieu en 2003-2004.

Plus généralement une pluralité de manifestations s'est développée depuis une dizaine d'années, qui se nourrit des activités en réseau du Département et enrichit en retour le patrimoine ergologique.

-Entre 1996 et 1999, le Département a organisé annuellement des rencontres APST-Entreprises, pour élargir le réseau de collaborations avec les institutions extérieures, sur la base des stages de DESS et des conventions de recherche engagées.

-Tous les trois ou quatre ans, le Département organise solidairement avec l'Association APRIT (cf « Réseau ») des Rencontres Publiques sur un thème défini, en prise sur les questions de l'activité et du travail, ouvertes tant aux enseignants chercheurs qu'aux institutions extérieures à l'Université :

*en 1993, sur « Où va le travail humain ? »

*en 1997, sur « Travail et politique »

*en 2001, sur « Travail et Civilisation »

*en 2004, sur « Transmettre, transmission et activité »

-Tous les ans, le 2^e Vendredi et Samedi de Mars, le Département organise des Journées dénommées « Tâches du Présent ». L'objectif est de valoriser des trajectoires scientifiques individuelles et/ou des façons de pratiquer des disciplines, fructueuses pour aider à penser les transformations souhaitables du présent.

*en 2000, « Georges Canguilhem et les tâches du présent »

*en 2001, « Alain Wisner et les tâches du présent » (en présence d'A.Wisner)

*en 2002, « Des économistes et les tâches du présent »(en présence d'Henri Bartoli)

*en 2003, « Des ingénieurs et les tâches du présent »(en présence de François Dollé)

*en 2004, « Des médecins et les tâches du présent »(en présence d'Ivar Oddone)

En 2005, le thème sera « Les hommes producteurs et les tâches du présent » ; il s'agit, vingt après la parution du premier ouvrage collectif L'homme producteur, autour des mutations du travail et des savoirs (Editions sociales), de revenir sur l'expérience initiale qui a lancé la démarche ergologique et d'évaluer les formes et les raisons de sa continuité dans des contextes aujourd'hui transformés.

-Université d'été : en Juillet 2003, le Département a organisé en coopération avec l'Association APRIT une université d'été ; elle avait pour objectif, en réunissant les membres du département et une quarantaine d'« anciens élèves », de faire le point sur les avancées et innovations de la démarche au bénéfice des seconds, éloignés depuis des durées variables des activités du département, et pour les premiers de mieux s'instruire des bilans variables de la rencontre entre cette démarche et les réalités de la vie professionnelle.

Le projet est de tenir ces universités une fois tous les deux ans.

V- Publications, archives, matériels pédagogiques

On trouvera dans la liste des recherches ci-dessous les publications collectives scandant le développement progressif de la démarche ergologique, produites au sein de l'équipe initiale, puis du « dispositif APST », puis du Département d'Ergologie.

Outre les trois ouvrages-« étapes », L'homme producteur (Editions sociales, 1985), Reconnaitances du Travail (PUF, 1997), Travail et ergologie (Octarès éditions, 2003), la publication des Actes des trois premières Rencontres APST-APRIT est disponible au Département (la première est l'œuvre obligeante de l'IRETEP, Institut de recherches sur les enseignements techniques et professionnels), la quatrième est en préparation.

Les Actes des 2^e et 3^e Tâches du Présent sont édités par les éditions Octarès. Les Actes des Journées de 2000 sont en préparation.

Des extraits des mémoires des étudiants de la promotion 2001-2002 ont été édités par les soins du Département et de l'Association APRIT, sous le titre Le travail en mémoires. Cet ouvrage est disponible au Département.

Le Département dispose d'une bibliothèque de cassettes et de video-cassettes, enregistrement depuis l'origine des enseignements, des séminaires, des manifestations diverses. Le dernier séminaire public (2003-2004) a ainsi été filmé.

Le recensement systématique de cette bibliothèque est en cours.

A noter plus particulièrement la « mallette pédagogique », conçue et fabriqué par Louis Durrive avec la collaboration de Yves Schwartz et la contribution de nombreux membres du Département. Outil de diffusion et de mise en discussion de la démarche ergologique, elle est déjà utilisée dans des enseignements et des « groupes de rencontre du travail » ; elle peut être mise à disposition sous réserve de conventionnement.

La responsable de la bibliothèque, Françoise Brulet, peut être consultée sur l'ensemble de ces ressources.

VI- Revue électronique bilingue

Une revue bilingue, franco-portugaise, est en préparation. Abdallah Nouroudine, pressenti comme rédacteur en chef, est chargé de l'étude et de la mise œuvre de ce projet ; ce dernier a déjà retenu l'attention et l'accord de partenaires brésiliens et portugais (Université de Porto) ;

VII- Rattachements institutionnels

En ce qui concerne les points 2 et 3 ci-dessus, les activités scientifiques correspondantes ont pour cadre institutionnel le CEPERC, Unité mixte de recherche, n° 6059, rattachée au CNRS.

Ce laboratoire de recherche, issu du Séminaire d'Epistémologie Comparative, créé en 1974 par G.G.Granger, est devenu Centre d'Epistémologie et d'Ergologie comparatives (CEPERC) en 1995, intégrant désormais la dimension ergologique dans ses programmes de recherche. Des activités communes sont organisées dans le cadre de cette unité de recherche, dont la direction a été successivement assurée, après l'élection de G.G.Granger au Collège de France, par Elisabeth Schwartz, Alain Michel, et aujourd'hui Pierre Livet.

En ce qui concerne le point III, les thèses préparées au sein du Département d'Ergologie relèvent de l'Ecole Doctorale « Cognition, Langage, Education », ED n° 356.

*